

Le général et le décamètre. Frontières de province et limes missionnaire dans la Compagnie de Jésus au Pérou au début du XVIIe siècle

Aliocha Maldavsky

▶ To cite this version:

Aliocha Maldavsky. Le général et le décamètre. Frontières de province et limes missionnaire dans la Compagnie de Jésus au Pérou au début du XVIIe siècle. De Castelnau L'Estoile, Charlotte; Regourd, Francois. Connaissances et pouvoirs. Les espaces impériaux (XVIe-XVIIIe s.), France, Espagne, Portugal, Presses Universitaires De Bordeaux, pp.265-284, 2005, 978-2-86781-355-9. hal-01402510

HAL Id: hal-01402510 https://hal.parisnanterre.fr/hal-01402510

Submitted on 11 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Connaissances et Pouvoirs Les espaces impériaux (XVI^e-XVIII^e siècles) France, Espagne, Portugal

sous la direction de Charlotte de Castelnau-L'Estoile & François Regourd

Ouvrage publié avec le concours du Centre Culturel Calouste Gulbenkian de l'Université Parix X-Nanterre et de l'UMR 8565 (Empires, Sociétés, Nations)



PRESSES UNIVERSITAIRES DE BORDEAUX

Le général et le décamètre. Limites de province et territoires de mission dans la Compagnie de Jésus au Pérou au début du XVII^e siècle

Scinder un espace par l'établissement de limites et de divisions administratives c'est affirmer la volonté d'y exercer un pouvoir. C'est proclamer une maîtrise, théorique ou concrète, d'espaces conquis ou à conquérir, connus ou inconnus. L'évolution du découpage politique et religieux de l'Amérique hispanique aux XVIe et XVIIe siècles est scandée à la fois par les progrès de la connaissance du Nouveau Monde et par son déficit. Ainsi, à la limite théorique entre les empires espagnol et portugais établie par le traité de Tordesillas en 1494 ¹ se substitue dans les faits en Amérique du Sud le vaste espace de la forêt amazonienne encore inexplorée, que les Espagnols contournent par le sud dès le XVIe siècle pour ouvrir une route entre l'Atlantique et Potosí, qui passe par la région du Tucumán. Ils forgent une large frontière mouvante, constituée « d'espaces de récente occupation, d'aires en voie de colonisation », selon les termes de Rolando Mellafe ².

Ce traité partage les empires espagnol et portugais en fixant la frontière au méridien situé à 360 lieues à l'ouest des îles du Cap Vert.

Rolando Mellafe, « Frontera agraria : el caso del virreinato peruano en el siglo XVI », dans Alvaro Jara (ed.), Tierras nuevas. Expansión territorial y ocupación del suelo en América (siglos XVI-XIX), El Colegio de México, Mexico, 1969, p. 11-42. Cette définition s'inspire de celle forgée par Frederick Turner pour l'Ouest américain, qui repose sur l'idée d'une limite mouvante sur des territoires ouverts, où des communautés de colons jouent le rôle de positions de sécurité face aux Indiens. Paru en 1893, The significance of the Frontier in American History est disponible dans sa traduction espagnole : F. Turner, « El significado de la frontera en la historia américana », dans Francisco Solano et Salvador Bernabeu, Estudios (nuevos y viejos) sobre la Frontera, Madrid, C.S.I.C, 1991, p. 9-44.

Avec les missions, les ordres religieux participent à la construction de cette frontière mais aussi à la diffusion de la connaissance sur ces espaces. Ils procèdent à des découpages en créant des divisions administratives spécifiques qui coïncident plus ou moins avec celles des circonscriptions de l'Église séculière ou de la Couronne. Cette superposition correspond à une logique propre aux institutions de l'Europe d'Ancien Régime dont l'exportation en Amérique ne relève pas uniquement d'une tradition établie mais révèle la diversité des parcours et des expériences dont ces espaces américains font l'objet. Dès lors, lorsque la limite est pensée, discutée puis vécue, notamment par le respect de nouvelles juridictions, on assiste à la volonté de transformer un espace en un territoire ³.

Le dossier de la correspondance autour de la division administrative de la province péruvienne de la Compagnie de Jésus au début du XVII^e siècle constitue un exemple des enjeux politiques, religieux, mais aussi économiques, liés à ce type de découpage. Cette division consacre la naissance de la province du Paraguay, célèbre par la suite pour ses réductions d'Indiens Guarani. Elle signifie également que la province péruvienne se sépare d'une partie de ses missions aux frontières du monde colonial, ce qui n'est pas sans conséquences sur la définition de son identité missionnaire. Fruit d'échanges entre les autorités centrales et locales de l'Ordre, la décision finale appartient à Rome, où le général manie des mesures diverses effectuées par des arpenteurs locaux aux intérêts parfois divergents. Les débats et leurs résultats permettent de saisir la construction territoriale de la mission.

La province du Tucumán-Paraguay: une création géopolitique

Après un échec en Floride, en 1566, les jésuites s'installent durablement dans l'Amérique espagnole, où ils fondent deux provinces qui appartiennent

Nous reprenons ici la distinction entre les termes « espace » et « territoire » effectuée par D. Nordman : « Le territoire se définit par trois propriétés absentes de l'entité espace : alors que celle-ci est encore un contenant indifférencié (parcouru, traversé, occupé par des flux, des réseaux, des configurations quelconques, économiques ou sociales par exemple), le territoire est directement l'objet d'une appropriation, de l'exercice d'un pouvoir sous quelque forme que ce soit (seigneurial, ecclésiastique, et en l'occurrence royal ou républicain) ; alors que l'espace est illimité – ou non encore délimité –, le territoire est borné par des limites (visibles ou invisibles, matérielles ou symboliques, historiques ou naturelles, acquises ou promises) ; alors qu'un espace n'est pas qualifié par un terme qui l'identifie intégralement et exclusivement, un territoire est désigné par un seul nom. »

à l'assistance d'Espagne : celle du Pérou en 1568 et celle du Mexique en 1572. Elles s'étendent ensuite dans les territoires conquis, par la fondation de collèges et de résidences, puis aux marges du périmètre contrôlé par les Espagnols, dans des zones de frontière, vers le nord du Mexique, au-delà du piémont andin et vers le sud du Chili ⁴. Leur rapide extension pose dès la fin du XVI^e siècle la question de la création de plusieurs provinces à l'intérieur d'une même vice-royauté.

La province jésuite du Pérou partage le territoire sud-américain avec la province du Brésil, qui dépend de l'assistance du Portugal (carte n° 1). La taille continentale de la province rend difficile son administration par le provincial de Lima et cette difficulté fait craindre pour l'unité spirituelle des jésuites.

En 1597, le provincial écrit à Rome qu'« on estime plus facile d'écrire et de répondre en Espagne plutôt que de recevoir des lettres des lieux où se trouve la Compagnie, séparés les uns des autres, bien qu'unis dans le Seigneur, par plus de deux mille lieues » ⁵. La division intervient entre 1605 et 1607 et aboutit à la création de la province de Tucumán et Paraguay (comprenant aussi les jésuites du Chili) ⁶ et de la vice-province de Nouvelle Grenade, créée en 1607 ⁷.

Pourquoi créer une province du Tucumán-Paraguay? L'examen de la carte au moment de la division de la province péruvienne montre logiquement une forte densité de fondations jésuites dans la juridiction de l'audience de Lima et sur le haut plateau, dans le centre névralgique de la vice-royauté ⁸.

Daniel Nordman, Frontières de France. De l'espace au territoire. XVI^e-XIX^e siècle, Paris, Gallimard, 1998, p. 516-517.

Les religieux entrent alors dans le « quatrième cercle » du monde hispanique, la quatrième étape, chronologique, géographique et conceptuelle, de l'expansion espagnole, depuis la Reconquista jusqu'à l'Orient philippin, en passant par l'Atlantique, la conquête des « empires » aztèque et inca. Thomas Calvo, « El norte de México, la otra frontera : hispanización o americanización (siglos XVI-XVIII) », dans Historias, Mexico, janvier-avril 2000, n° 45, p. 21-43.

Lettre annuelle de 1596. Antonio de Agaña (éd.), Monumenta Peruana, Rome, 1974, t. VI, p. 277. (Ci-après M.P.).

Ruben Vargas Ugarte, Historia de la Compañía de Jesús en el Perú, Burgos, 1963-1965, t. I, p. 282.

⁷ Elle est érigée en province indépendante en 1611. R. Vargas Ugarte, ouvr. cité, p. 259.

En 1601, le catalogue triennal de la province péruvienne compte 279 jésuites dans la province répartis en douze lieux différents. On ne connaît pas le nombre total d'Indiens dans le continent sud-américain à la charnière des XVI^e et XVII^e siècles. La superficie



Carte n° 1 – La province jésuite du Pérou avant la division de 1605-1607

En 1597, seulement 35 jésuites résident dans les zones périphériques sur un total de 255 individus ⁹.

Les premières réductions franciscaines du Paraguay, au contact des groupes indigènes jamais soumis à l'empire inca, se développent à partir de 1580. En 1589, alors que les franciscains continuent leur activité entre le Paraguay et le Paraná, deux jésuites du Brésil prennent leur relais dans la région de Guairá, aidés par des jésuites du Pérou sur la demande de l'évêque de Tucumán. La présence de jésuites du Brésil, qui relèvent de l'assistance du Portugal, est facilitée par l'union des deux Couronnes.

Ces missions auprès des Indiens Guarani se développent sur les rives du Paraguay, au centre d'une région productrice de *yerba mate* ¹⁰, dans le contexte du peuplement et de l'intégration de ces régions périphériques dans l'espace économique péruvien ¹¹. Associé alors à la *gobernación* du Río de la Plata ¹², le Paraguay est situé au nord-est de la *gobernación* de Tucumán, à la frontière avec le Brésil et l'empire portugais. La relance du cycle de l'argent à Potosí et l'exploitation du mercure à Huancavélica participent, à partir des années 1570, au dynamisme du Tucumán, qui échange avec le haut plateau péruvien ses produits issus de l'élevage et du textile. Santiago del Estero, capitale de la province depuis 1577, se trouve sur la route entre Buenos Aires et Potosí, qu'empruntent également la *yerba mate*, le vin et le sucre produits dans la région du Paraguay ¹³.

virtuelle de la province couvre l'ensemble du continent sud-américain, c'est-à-dire plus de 17,7 millions de km, desquels il faut ôter le Brésil. N. D. Cook estime la population indigène du seul Pérou à plus de 850 000 personnes vers 1600 (plus d'1,2 millions en 1570). Noble D. Cook, *Demographic collapse : Indian Peru (1520-1620)*, Cambridge-New York, Cambridge University Press, 1981, p. 94.

⁹ En 1601, ils sont 37 sur 279, selon le catalogue triennal.

Juan Carlos Garavaglia, Mercado interno y economía colonial. Tres siglos de la historia de la yerba mate, Mexico, Barcelona, Buenos Aires, Ed. Grijalbo, 1989, p. 65-97. La yerba mate est, comme la coca, une herbe stimulante consommée au Pérou par les Indiens travaillant dans les mines.

Rafael Carbonell, Estrategias de desarrollo rural en los pueblos guaraníes (1609-1767), Madrid, Instituto de Estudios Fiscales, 1992, p. 29. Raul A. Molina, « La obra franciscana en el Paraguay y Río de la Plata », Missionalia Hispanica, 1955, t. XI, p. 485-486.

En 1617 est fondée la gobernación du Paraguay. La gobernación constitue un niveau intermédiaire de l'administration, entre celui de l'audience et celui de la municipalité.

R. Carbonell, ouvr. cité, p. 23. J. C. Garavaglia, ouvr. cité, p. 89.

Les débuts des missions du Paraguay coïncident avec l'envoi de jésuites à Santa Cruz de la Sierra en 1585 ¹⁴ et au Chili en 1593 ¹⁵. Du point de vue des jésuites, ce sont des « missions longues dans des contrées lointaines, principalement aux infidèles » ¹⁶. Elles s'adressent à des populations qui ne sont pas intégrées dans le système colonial de l'*encomienda* et du tribut, ni dans le réseau de « doctrines d'Indiens », le système d'évangélisation qui s'établit alors dans les Andes centrales ¹⁷.

Au moment où elles débutent, ces missions dites « lointaines » élargissent le spectre des activités des jésuites du Pérou. Ils vont dans les principaux lieux de peuplement espagnol, s'adressent aux colons et aux populations indigènes qui les côtoient et certains apprennent les langues des Indiens ¹⁸. Malgré leur éloignement par rapport à Lima, ces fondations ont l'avantage d'être relativement stables, de se trouver à la frontière du monde conquis par les Espagnols et par conséquent d'offrir des points de départ pour des contacts réguliers avec des Indiens plus ou moins hostiles, comme les Chiriguanos en 1594 ¹⁹ et les Mojos en 1595 à partir de Santa Cruz de la Sierra ²⁰, les

Antonio Astraín, Historia de la Compañía de Jesús en la asistencia de España, Madrid, Sucesores de Rivadeneyra, 1902-1925, t. IV, p. 518.

Les cédules royales, nécessaires à l'expédition, furent expédiées en 1590 par Philippe II. G. Rolf Foerster, *Jesuitas y mapuches*: 1593-1767, Santiago de Chile, Editorial universitaria, 1996, p. 33. La figure la plus connue de ce premier groupe de huit jésuites au Chili fut le père Luis de Valdivia.

¹⁶ Actes de la troisième congrégation provinciale du Pérou. M.P., t. III, p. 207.

Elles s'ajoutent aux quatre moyens pour « œuvrer pour le salut des indigènes », envisagés lors de la première congrégation provinciale présidée par José de Acosta en 1576 : la prise en charge limitée de doctrines d'Indiens, les missions volantes, la fondation de collèges ou de résidences dans les lieux de peuplement espagnol et la création de collèges pour fils de caciques. M.P., t. II, p. 59.

Pablo Pastells, Historia de la Compañía de Jesús en la provincia del Paraguay (Argentina, Paraguay, Uruguay, Perú, Bolivia y Brasil) segun los documentos originales del archivo general de Indias, Madrid, Librería general de Victoriano Suárez, 1912, p. XIV.

Lettre du gouverneur de Santa Cruz de la Sierra, Lorenzo Suárez de Figueroa au provincial de Lima, le 28 octobre 1594. M.P., t. V, p. 20.

David Block, Mission culture on the upper Amazon. Native tradition, Jesuit Enterprise, & Secular Policy in Moxos, 1660-1880, Lincoln and London, University of Nebraska Press, 1994, p. 34. M.P., t. V, doc. 9, p. 17-18. Les jésuites participent à des expéditions dans les contrées encore inexplorées ou irréductibles, comme en 1595, lorsque le père Samaniego accompagne la dernière expédition de Suárez de Figueroa dans la région de Mojos, située au nord-est des Andes, entre les rivières Béni et Mamoré.

Araucans, au sud du Chili, en 1595 ²¹, ou les Guarani des rives du Paraná ²². Ces contacts se développent soit dans le cadre d'expéditions militaires auxquelles les religieux participent dès le début de la conquête, comme aumôniers des soldats, soit lors de déplacements que les missionnaires effectuent seuls. La gestion des conflits avec les Indiens fait partie du rôle que la Couronne et les Espagnols qui résident dans les régions les plus reculées leur attribuent ²³. Ici coïncident les notions de frontière religieuse et militaire, les deux volets de la construction d'une frontière politique ²⁴.

Ces fondations sont contemporaines de la pénétration des jésuites dans le nord mexicain, résultat d'un changement de politique de la part des autorités espagnoles qui substituent la conciliation et l'évangélisation à la guerre, en raison des échecs des expéditions militaires ²⁵. Dans les années 1590, les jésuites fondent les premières missions dans le Sinaloa et le Sonora, à l'ouest de la Sierra Madre occidentale, et s'installent également parmi les redoutables Chichimèques, après la fondation de San Luis de La Paz, en 1595 ²⁶. Plus tard, à partir de 1604, ils pénètrent également dans l'univers Tarahumara.

Lorsque la discussion sur la division de la province péruvienne débute, le maintien de la mission périphérique du Paraguay n'est pas une évidence pour les supérieurs de Lima. En 1601, le visiteur de la province préconise de l'abandonner au Brésil et de limiter l'activité des jésuites du Pérou à la seule région du Tucumán ²⁷. Un débat existe au sein de la province sur le mode et

²¹ G. R. Foerster, ouvr. cité, p. 48. M.P., t. VI, p. 333 et suiv.

²² M.P., t. VI, p. 375 et suiv.

²³ M.P., t. VI, p. 384.

Le rôle des missionnaires dans l'institution des frontières en expansion de l'Amérique espagnole a été défini, pour le nord de la Nouvelle-Espagne, par Herbert Eugène Bolton en 1917. Voir la traduction de son essai : « La misión como institución de la frontera en el septentrión de Nueva España », dans F. Solano et S. Bernabeu, ouvr. cité, p. 42-61.

²⁵ T. Calvo, art. cité, p. 32.

Francisco Javier Alegre, S. J., Historia de la provincia de la Compañía de Jesús en Nueva España, Rome, Institutum Historicum Societatis Iesu (IHSI), 1956, t. 1, p. 346-434. Sergio Ortega Noriega, « El sistema de misiones jesuiticas, 1591-1699 », dans Ana María Atondo Rodriguez (ed.), Tres siglos de historia sonorense (1530-1830), México, 1993, p. 41-80. Voir aussi, Luis González Rodriguez, El noroeste novohispano en la época colonial, México, UNAM. M.A. Porrùa Grupo Editor, Instituto de Investigaciones Antropològicas, 1993.

Lettre au général, du 1er mars 1602. M.P., t. VII, p. 786.

le degré d'implication des jésuites du Pérou dans ces missions périphériques ²⁸. Les espaces où les jésuites interviennent, dans le haut-Paraná, sont aussi proches de São Paulo que d'Asunción, mais trop loin de Lima. Si on considère le temps de voyage, il faut près de deux ans pour que Lima rende compte à Rome des péripéties des jésuites du Paraguay ²⁹.

La double tutelle des jésuites de la région est un deuxième obstacle ³⁰. Malgré la proximité de São Paulo, où les jésuites du Brésil sont installés depuis les années 1550, l'union des Couronnes n'entraîne pas la confusion des juridictions et les jésuites du Pérou ne peuvent se trouver sous l'autorité des supérieurs du Brésil. En 1587 et 1588, Rome règle la question en attribuant à Lima la direction de la mission, dans le respect des frontières impériales ³¹.

La région de Guairá constitue dans les faits une zone de contact et de perméabilité entre les deux empires. Francisco de Solano insiste sur le caractère marginal de la frontière brésilienne en perpétuel va-et-vient, théâtre d'un constant commerce illégal entre les périphéries des deux empires. L'enjeu politique justifie néanmoins que les religieux assurent le maintien de frontières qui « continuent d'exister avec rigueur » sur le papier ³². Cette configuration géopolitique, qui constitue une donnée essentielle pour l'organisation et la survie des réductions du Paraguay aux XVII^e et XVIII^e siècle, en raison du danger des *bandeirantes*, sera à terme la cause de leur destruction et une des raisons de l'expulsion de la Compagnie de l'Amérique espagnole. Cet enjeu impérial justifie qu'on définisse doublement cette frontière, d'une part comme une zone mouvante, conformément aux définitions de Rolando Mellafe et de Frederick Turner, d'autre part comme une limite classique entre deux entités politiques ³³.

Lettre au général, du 1er mars 1602. M.P., t. VII, p. 786.

²⁹ M.P., t. VII, p. 373.

La présence des jésuites du Brésil aux côtés de ceux du Pérou au Paraguay est attestée dans plusieurs lettres du P. Barzana au provincial du Pérou : Asunción, le 8 septembre 1594. M.P., t. V, p. 582 ; le 3 avril 1595. M.P., t. V, p. 796-801.

Lettre d'Aquaviva à Juan de Atienza, provincial du Pérou, le 24 février 1587. M.P., t. IV, p. 151-152. Lettre d'Aquaviva à Juan de Atienza, provincial du Pérou, le 12 juillet 1588, M.P., t. IV, p. 333.

Francisco de Solano, « Contactos hispanoportugueses en América a lo largo de la frontera brasileña (1500-1700) », dans F. de Solano et S. Bernabeu, ouvr. cité, p. 187-215.

Cette dimension géopolitique explique sans doute la différence d'attitude entre les jésuites du Pérou et les jésuites du Mexique vis-à-vis de leurs missions de frontière. Alors que les

Ainsi, si l'abandon des missions du Paraguay se justifie pour des raisons qui relèvent de la difficulté à gérer depuis Lima une province aussi étendue et des missions aussi éloignées, la solution adoptée fut la division de la province dans le cadre des possessions espagnoles. La décision relève de logiques impériales qui dépassent largement la sphère de la Compagnie. Cependant, plusieurs solutions étaient possibles quant au choix des limites à l'intérieur de cet espace et la décision prise par Rome ne fut pas réalisée sans heurts.

Une division conflictuelle

La décision de diviser une province relève du général des jésuites qui se trouve à Rome. La province péruvienne mit plus de six ans à concrétiser le projet non seulement en raison du temps nécessaire aux communications mais aussi à cause des réticences locales.

Lors de la congrégation provinciale de 1600, Lima avertit le général qu'une éventuelle fondation dans le royaume de Nouvelle Grenade deviendrait ingouvernable depuis Lima en raison de la distance ³⁴. En mai 1601, Diego de Torres Bollo, élu procureur, s'embarque pour l'Europe pour rendre compte des affaires de la province en Espagne et à Rome. Il emporte des papiers administratifs ³⁵ parmi lesquels deux documents qui ont disparu : un mémoire du provincial et de ses consulteurs et une carte de toute l'Amérique du Sud, sur laquelle les maisons de la Compagnie sont « signalées par des petites croix » ³⁶. Cette carte reste malheureusement introuvable dans les archives romaines de la Compagnie, mais sa confection et sa description révèlent que le général disposait d'un instrument extrêmement concret pour procéder à la division.

jésuites de Lima envisagent d'abord d'abandonner le Paraguay au Brésil, puis de conserver ces missions dans le cadre d'une nouvelle province, au Mexique en revanche, la congrégation provinciale de 1599 affirme son attachement aux missions septentrionales et en particulier à celles de Sinaloa auxquelles elle consacre ses premiers paragraphes. Ces missions sont considérées comme « les plus principales occupations que la Compagnie a en ces lieux. » Elles ne sortiront jamais de la juridiction du provincial de México. F. J. Alegre, ouvr. cité, t. 2, p. 597.

Ils demandent que, dans l'éventualité où Rome déciderait d'y créer une province, la résidence de Panamá demeure sous la responsabilité de Lima. M.P., t. VII, p. 190.

Ce dossier n'a pas été conservé dans sa totalité. Une trentaine de lettres subsistent cependant et la plupart sont publiées dans le volume VII des *Monumenta Peruana*.

³⁶ M.P., t. VII, p. 316.

Parmi les documents disponibles, seuls les actes de la Congrégation et une lettre du provincial évoquent la division, mais sur un mode très allusif. Le rapport oral de Diego de Torres Bollo a dû certainement peser sur les décisions prises par le général ³⁷. Cela en dit long sur la place de l'oralité dans les relations entre le centre et les périphéries de l'Ordre. Le procureur personnifie le lien entre le centre et la périphérie et explicite les discussions locales ³⁸. Avec le général, c'est la seule figure importante de l'Ordre qui soit élue par ses pairs, ce qui lui donne une légitimité supplémentaire.

Le résultat de la décision romaine permet d'émettre des hypothèses sur la logique de son élaboration. Or, Rome en diffuse deux versions successives, puisque, après avoir déterminé une première division de la province, le général Aquaviva revient sur sa décision et envoie à Diego de Torres Bollo, déjà en Espagne sur le chemin du retour, une deuxième version qu'il considère comme définitive.

La première version de la division opte pour une province du Pérou et deux vice-provinces, une de la Sierra et l'autre de Nouvelle Grenade, qui restent sous l'autorité de Lima (carte n° 2). Elle est détaillée dans les instructions sur le partage des compétences entre le provincial du Pérou et les deux vice-provinciaux ³⁹. La lettre indique la juridiction des supérieurs, avec la mention des collèges que chacun devra visiter et la liste des jésuites nommés aux postes de responsabilité ⁴⁰. Ces listes détaillent les modalités de cette première division. Le provincial du Pérou a sous son aile les maisons situées à Lima, Juli, Cuzco, Chili et Arequipa, autrement dit 196 jésuites sur les 279 que compte la province en 1601. Le vice-provincial de la Sierra

Celui-ci, arrivé au plus tard à Rome en février 1603 (M.P., t. VIII, p. 12) après être passé par l'Espagne, retourne dans la péninsule ibérique d'août 1603 à mars 1604, puis s'embarque pour Lima. Selon R. Vargas Ugarte, il est de retour à Lima en 1605 avec les décisions prises par Aquaviva, (R. Vargas Ugarte, ouvr. cité, t. I, p. 285).

Les actes de ces congrégations restituent les arguments proposés lors d'une véritable réunion. Le document écrit est une mise en forme des arguments par un secrétaire. Si la congrégation provinciale ne possède pas de pouvoir législatif, elle constitue une instance de proposition et de dialogue entre le centre et la périphérie. La congrégation soumet des questions au général qui renvoie des réponses claires et précises. Elle permet au général de prendre la mesure non seulement des problèmes propres à une province, mais de la difficulté à appliquer les Constitutions et donc à assurer l'unité de l'ordre, dont il est le garant.

Trois documents administratifs d'avril et de juillet 1603. Rome, le 7 avril 1603. M.P., t. VIII, p. 153-154.

Rome, le 28 juillet 1603. M.P., t. VIII, p. 384-387. Diego de Torres Bollo est nommé vice-provincial de la Nouvelle Grenade.



Carte n° 2 – Le premier projet de division proposé par Claude Aquaviva (1603)

gouverne celles de La Plata, La Paz, Potosí, Santa Cruz de la Sierra et les autres résidences de ces régions, c'est-à-dire celles du Paraguay et du Tucumán, autrement dit 57 jésuites selon les chiffres de 1601. Celui du royaume de Nouvelle Grenade a juridiction sur les places de Quito, Santa Fé de Bogotá, Panamá et Carthagène des Indes, c'est-à-dire sur 26 jésuites. Fondé sur les villes où la Compagnie possède des maisons, ce découpage semble directement tiré de la carte mentionnée dans la liste des documents expédiés à Rome en 1601.

Aucune limite, aucun élément significatif du paysage américain ne sont cités, signe que ce sont les villes et les maisons établies qui structurent la géographie de la Compagnie et déterminent la perception de l'espace sud-américain par l'administration romaine. Le découpage ne tient pas compte d'un éventuel équilibre démographique entre les différentes circonscriptions. L'énumération des établissements définit un « espace administratif », une juridiction ⁴¹. C'est pourquoi, les limites dessinées sur les cartes n° 2 et n° 3 ne sont données par nous qu'à titre indicatif.

La deuxième version de la division semble indiquer que la logique missionnaire prévaut sur des motivations purement administratives (carte n° 3). Aquaviva ordonne d'un ton bien plus solennel que dans la première version « qu'on fasse une Province distincte ou une Vice-province indépendante de celle du Pérou, de ce qui concerne le Tucumán et le Paraguay » ⁴². Sa justification est strictement missionnaire :

Les dernières lettres qui sont arrivées du Pérou nous ont appris l'état des choses du Paraguay, au sujet desquelles nous écrivent le Père Provincial et les Pères qui parcourent ces missions; et je certifie à Votre Révérence qu'en les lisant je n'ai pu que m'attendrir, voyant d'une part un grand nombre d'âmes qui ont reçu le saint baptême, et d'autre part le manque si grand de ministres de l'évangile qui les instruisent et conservent dans la connaissance et la sainte crainte de Dieu. ⁴³

La création d'une province du Tucumán-Paraguay constitue donc pour le général la garantie de la pérennité des missions déjà engagées sur place, peu

Ces inventaires de lieux, présents dans la définition de juridictions, sont caractéristiques de la définition de limites sous l'Ancien Régime et illustrent la notion de dépendance. D. Nordman, ouvr. cité, p. 517-518.

⁴² Rome, le 9 février 1604. M.P., t. VIII, p. 548-549.

⁴³ Rome, le 9 février 1604. M.P., t. VIII, p. 548-549. Et R. Vargas Ugarte, ouvr. cité, t. I, p. 285-286.



Carte n° 3 – Division de la province péruvienne (1605-1607)

importe combien de jésuites s'y trouvent ⁴⁴. Cela signifie que toutes les instances du gouvernement au niveau provincial se trouvent à proximité des zones de mission, des missionnaires et des autorités civiles et religieuses locales et transmettent directement les informations à Rome, sans passer par Lima. Pourtant, cette indépendance semble heurter les responsables de Lima.

Lorsque le procureur rentre à Lima en 1605 avec les deux versions de la division, le provincial, Esteban Paez choisit la première solution afin de préserver le pouvoir de Lima sur l'ensemble du territoire ⁴⁵. Aquaviva le désapprouve et envoie Torres Bollo fonder la province du Paraguay-Tucumán. La première congrégation provinciale de la nouvelle province est célébrée à Santiago du Chili, le 12 mars 1608 ⁴⁶. Des jésuites arrivent d'Europe par le Brésil et Buenos Aires en 1608 ⁴⁷ et on établit le centre de la province à Córdoba, où on fonde un noviciat, ce qui consacre une forte autonomie des jésuites du Paraguay-Tucumán par rapport à Lima ⁴⁸.

Après avoir longtemps été périphérique par rapport à Lima et au Brésil, ce vaste espace gagne non seulement une indépendance mais un statut de centralité, qui garantit son développement ultérieur. La décision du général fut influencée par la correspondance des missionnaires, qui lui permit sans doute de prendre la mesure des arguments du procureur, Diego de Torres Bollo, favorable à cette indépendance. En l'absence de documents explicites, l'expérience missionnaire du messager et sa nomination à la tête de la nouvelle province permettent de penser qu'il était partisan de cette solution ⁴⁹.

⁴⁴ Ils sont alors 13 dans le Tucumán-Paraguay et 14 au Chili.

Diego de Torres Bollo doit se charger de la vice-province de Nueva Granada et l'on crée une vice-province de Charcas, qui reste sous la tutelle de Lima. Diego Alvarez de Paz est nommé vice-provincial de Charcas.

R. Vargas Ugarte, ouvr. cité, t. I, p. 286. Le Chili ne pouvait continuer à être rattaché à cette province pour diverses raisons et entre autres la distance (communications plus faciles avec Lima par la mer et difficiles avec Tucumán, notamment l'hiver). En 1625, le Chili devient vice-province et dépend à nouveau du Pérou.

Avant la mise en place de relations maritimes régulières entre Séville et Buenos Aires en 1618, les expéditions de jésuites d'Europe vers la nouvelle province de 1607 et de 1616 partent en fait de Lisbonne et passent par le Brésil.

⁴⁸ Ils ne dépendent logiquement plus de son recrutement local et encore moins de ses communications avec l'Europe.

Sur la carrière de Diego de Torres Bollo, voir Aliocha Maldavsky, Recherches sur l'identité missionnaire de la province péruvienne de la Compagnie de Jésus (1568-1640), Thèse d'histoire, Université Paris X-Nanterre, 2000, chapitre 1.

Du point de vue de Rome, le découpage administratif se conçoit au service de la politique missionnaire ⁵⁰.

Cependant, la désobéissance du provincial permet de supposer l'existence d'un vif débat au sein de la province sur les missions du Paraguay. Or, celuici n'apparaît pas clairement dans les documents émanant de l'administration liménienne à notre disposition, qui n'évoquent la division qu'à demi-mot. La lettre d'un jésuite résidant à Potosí permet d'éclairer ces hésitations.

La division vue de Potosí

C'est riche d'une expérience de quinze ans dans les collèges du haut plateau péruvien que Valentín de Caravantes, résidant à Potosí, propose au général quatre versions de la division de la province ⁵¹. Datée du 1^{er} avril 1606, sa lettre, qui suit le refus du provincial de fonder une province autonome du Paraguay et du Tucumán, fait état d'un débat interne à la province à ce sujet qui dure au moins depuis la congrégation provinciale de 1600.

La première proposition consiste à limiter la province du Pérou depuis Lima jusqu'à Juli et à créer deux vice-provinces. L'une, appelée Charcas, s'étendrait depuis La Paz jusqu'au Paraguay, l'autre couvrirait le Royaume de la Nouvelle Grenade ⁵². Cette solution est proche de celle qui vient d'être inaugurée en 1605 ⁵³. L'auteur la rejette, signe de son désaccord avec les décisions prises à Lima.

La deuxième et la troisième proposition se ressemblent : dans l'une les vice-provinces de Nouvelle Grenade et de Charcas deviendraient des provinces à part entière et dans l'autre, seule la première aurait un statut indépendant de Lima ⁵⁴. L'auteur rejette ces solutions car « la Province de Charcas serait très courte en lieux et très étendue en terre et il n'y a pas de

L'« Instrucción para que se acuda con más calor al ministerio de los indios » du 2 avril 1603, le démontre. M.P., t. VIII, p. 136-140.

⁵¹ Sur la carrière de Valentín de Caravantes, voir A. Maldavsky, ouvr. cité, chapitre 1.

Archivum Romanum Societatis Iesu, Rome (ci-après, A.R.S.I.), FG 720/II/5. Valentín de Caravantes exclut aussitôt cette configuration en raison des inconvénients liés à la « subordination » des vice-provinciaux au provincial.

Le statut du Chili n'est pas clair dans la lettre de Caravantes, alors qu'il appartient à la province de Lima dans la première division ordonnée par Claude Aquaviva.

Pour ne pas alourdir la lecture nous n'avons pas cartographié chacune des propositions de Valentín de Caravantes. Les cartes disponibles permettent de suivre aisément son raisonnement.

gens pour autant de provinces et on y serait malheureux » et il doute de la subordination du vice-provincial de Charcas au provincial ⁵⁵.

La quatrième option, préférée par l'auteur, consiste à ériger la Nouvelle Grenade en province autonome, comme dans les deux solutions précédentes, à garder le haut plateau sous la juridiction de Lima dans une province qui irait jusqu'à Tarija au sud et à créer une province de Tucumán, Paraguay et Chili « qui serait une vice-province pour le moment et dont le vice-provincial ne serait sujet en rien au provincial de Lima, si ce n'est que celui-ci lui fournirait des sujets en attendant qu'il y ait plus de gens » ⁵⁶. Il propose que le roi envoie des jésuites par Buenos Aires et que quelques sujets du Brésil y soient transférés, qu'on y fonde trois collèges en plus de celui de Santiago du Chili ⁵⁷. Cette vice-province « pourrait devenir indépendante parce qu'il y a beaucoup de villes dans ces trois provinces du Paraguay, Tucumán et Royaume du Chili et beaucoup d'Indiens. Et ceci une fois établi que la province du Pérou reste telle qu'elle est, de Lima à Potosí, c'est-à-dire 300 lieues » ⁵⁸.

La première proposition est celle que le général avait adoptée dans un premier temps et qui a été appliquée. La dernière solution est celle que Rome avait finalement retenue.

Ces quatre propositions varient selon deux critères principaux : l'espace couvert par chaque subdivision et le statut de chacune d'entre elles. Ils combinent une logique géographique applicable à toutes les institutions coloniales et une logique administrative interne à la Compagnie, comparable à celle des autres ordres religieux présents en Amérique.

Les jésuites et les divisions administratives et religieuses

Les subdivisions proposées suivent globalement le contour des audiences et des diocèses. Les trois premières font coïncider les éventuelles provinces jésuites de Lima et de Charcas avec les audiences du même nom ⁵⁹. La province ou vice-province de Nouvelle Grenade correspond, quel que soit son statut, aux audiences de Quito (1563) et de Santa Fe de Bogotá.

⁵⁵ A.R.S.I., FG 720/II/5.

⁵⁶ A.R.S.I., FG 720/II/5.

On établirait à Santiago des études supérieures (« estudios mayores »), A.R.S.I., FG 720/II/5.

⁵⁸ A.R.S.I., FG 720/II/5.

Le siège de l'audience de Charcas est à La Plata ; sa juridiction s'étend depuis l'altiplano jusqu'au Rio de la Plata et contient le Tucumán ainsi que le Paraguay. L'audience de Tucumán ne fut créée qu'au XVIII^e siècle, en 1775, alors qu'un an plus tard était fondée

La dernière proposition, qui adjoint le haut plateau péruvien à la province de Lima, inscrit celle-ci sur le territoire de deux audiences et à terme sur celui de trois archevêchés distincts. La division de la province jésuite du Pérou coïncide alors avec la réorganisation des circonscriptions ecclésiastiques de la région. De la province ecclésiastique de Santa Fe de Bogotá (créée en 1564) dépendent les diocèses de Carthagène, Popayán et Quito au nord. Les discussions au sein de la province jésuite du Pérou ont lieu alors que sont débattus au Pérou et en Espagne les projets de création de nouveaux diocèses. Ceux de Santa Cruz de la Sierra et de La Paz sont créés en 1605 60. En 1609, Arequipa et Huamanga se séparent du diocèse de Cuzco et celui de Trujillo est créé entre Lima et Quito 61. L'archevêché de Lima, extrêmement étendu 62, perd également sa portion orientale à partir du haut plateau bolivien, avec l'érection de Charcas en province ecclésiastique en 1609 63. Comme pour la province jésuite, l'argument principal en faveur de la division du diocèse de Charcas, rapporté par le Licenciado Alvarez de Andrade en 1603, met en avant sa trop grande étendue et surtout la difficulté qu'ont les évêques à se rendre aux marges de celui-ci. Cela influe sur l'administration des sacrements, notamment la confirmation ⁶⁴.

Si l'on s'en tient aux circonscriptions administratives de la Couronne et de l'Église séculière, c'est la première solution de division de la province jésuite du Pérou qui coïncide le mieux avec le découpage existant. Si on compare les circonscriptions jésuites à celles des autres ordres religieux qui

la vice-royauté de Buenos Aires ayant juridiction sur le Rio de la Plata. Victor M. Maurtua, Juicio de límites entre el Perú y Bolivia. Prueba presentada al gobierno de la república argentina, Barcelona, Imprenta Henrich y Compañía, 1906, t. IV, p. 1-16.

Pedro Borges, Historia de la Iglesia en Hispanoamérica y Filipinas (siglos XV-XIX), Madrid, B.A.C., 1992, t. 1, p. 142.

Les diocèses d'Arequipa et de Trujillo avaient été érigés en 1577 sans qu'aucun évêque en prenne la direction jusqu'en 1609. Les limites du diocèse de Huamanga sont établies en 1612 et celles de Trujillo en 1614. P. Borges, ouvr. cité, p. 482. V. M. Maurtua, ouvr. cité, t. XI, p. 129-169.

À la fin du XVIe siècle, la juridiction de l'archevêque de Lima couvre un vaste territoire tourné, à l'ouest, vers l'océan Pacifique, depuis l'actuel Nicaragua, jusqu'à la Terre de Feu, et, à l'est, vers les espaces aujourd'hui occupés par la Bolivie, l'Argentine et le Paraguay. Archives Vaticanes, Congregatio Concilii, Relationes 450 Limana, f. 338v et f. 310.

Avec Asunción del Paraguay, Tucumán, Santa Cruz de la Sierra, La Paz puis Buenos Aires (créé en 1617) comme diocèses suffragants. P. Borges, ouvr. cité, p. 140.

Proposition de division du Licenciado Alvarez de Andrade, Valladolid, 26 août 1603. V. M. Maurtua, ouvr. cité, t. XI, p. 39-41.

ont procédé à des divisions (dominicains ⁶⁵ et mercédaires ⁶⁶), la séparation de Quito et de la Nouvelle Grenade de la province péruvienne a lieu tôt ou tard dans la plupart des ordres et la constante pour la majorité des ordres est la séparation à terme des territoires situés à l'est des Andes et au sud de haut plateau, au Tucumán, Paraguay et Chili, associés ou non entre eux dans une même province ⁶⁷.

Les solutions de découpage de la province jésuite du Pérou concordent avec les orientations majeures des circonscriptions administratives, ecclésiastiques et religieuses en vigueur à l'époque, même si elles ne les suivent pas dans les moindres détails. Cette cohérence facilite les relations avec les évêques et les audiences. Chez les jésuites, cela ne pose pas de problème particulier pour la Nouvelle Grenade. Mais le découpage des régions du sud et le statut du haut plateau semble beaucoup plus difficiles à décider.

Le haut plateau péruvien et les missions périphériques

Dans leurs projets, les jésuites ont pu s'inspirer des circonscriptions de l'ordre de la Merced, qui associait jusqu'en 1593 la sierra et les territoires transandins dans une même unité, comparable à la proposition que rapporte Valentín de Caravantes d'une vice-province Charcas jusqu'au Paraguay. Sans doute les jésuites de Lima voulaient garder sous la juridiction de Lima

Les premières provinces dominicaines sont celles de Santiago de Mexico et de Santa Cruz sur l'Hispaniola. La province du Guatemala et du Chiapas est fondée en 1550. À l'heure où les jésuites se penchent sur la division de la province péruvienne, les Frères Prêcheurs ont fondé 4 provinces dans l'Amérique espagnole méridionale : San Juan Bautista du Pérou (fondée en 1540), San Antonio de Florencia, sur le territoire de l'audience de la Nouvelle Grenade (fondée en 1570), Santa Catalina, dans l'audience de Quito (fondée en 1584), San Lorenzo Mártir de Chile, qui a le Tucumán et le Paraguay sous sa juridiction (1588). Le haut-plateau péruvien resta sous la juridiction de la province de San Juan Bautista jusqu'au XIXe siècle. G. Alvarez, OP, « Los dominicos en la evangelización del Perú, siglo XVI », Revista peruana de historia eclesiástica, Cuzco, 1992, n° 2, p. 11-52.

L'ordre de la Merced crée trois provinces dans l'Amérique espagnole méridionale en 1563 : Chili, Cuzco (qui s'étend aussi sur le haut-plateau et dont on sépare la province du Tucumán en 1593) et Lima, qui a juridiction sur les couvents de la ville du même nom, et sur ceux de Quito, Popayán, Nuevo Reino de Granada et Panamá. La province de Quito est créée en 1616 sur le territoire des audiences de Quito et de Nouvelle Grenade. S. Aparicio, « Los mercedarios en la evangelización del Peru (siglos XVI-XVIII) », Revista peruana de historia eclesiástica, Cuzco, 1992, n° 2, p. 91-151.

⁶⁷ À l'exception des franciscains, dont la province des Douze Apôtres de Lima fondée en 1553 couvre tout le territoire sud-américain.

le Tucumán et le Rio de La Plata, conscients des possibilités économiques et commerciales de ces régions, qui furent confirmées par la suite avec les propriétés terriennes que la Compagnie y fonda ⁶⁸. Mais y associer le Paraguay revenait pour les jésuites à élargir démesurément l'espace d'une circonscription qu'il fallait administrer concrètement.

Dans ces conditions, le statut de la sierra devenait une difficulté. Dans la première configuration ordonnée par Aquaviva, le haut plateau est associé aux régions périphériques et séparé de Lima. Point de passage obligé pour le Tucumán et le Paraguay, le haut plateau est alors le centre administratif de l'audience de Charcas dont la juridiction s'étend au-delà des Andes. Cette solution reste donc cohérente sur le plan politique. Mais séparer Lima du haut plateau signifie couper les jésuites du Pérou des mines de Potosí et de zones alors densément peuplées d'Indiens et donc susceptibles d'offrir des terrains de mission privilégiés. Cela revenait également à laisser en dehors de la juridiction de Lima les missions du piémont andin de Santa Cruz de la Sierra. Du point de vue de la mission, l'association du haut plateau avec le Tucumán-Paraguay et le Chili signifie que les autorités de l'Ordre à Lima n'ont plus aucune juridiction sur les missions de frontière de la Compagnie et perdent tout contrôle sur le centre névralgique de l'économie de la viceroyauté. En voulant garder ces régions avec un statut de vice-province, Lima opte dans un premier temps pour une solution de compromis. Aquaviva, Torres Bollo et Caravantes rejettent néanmoins ce découpage et la proposition finalement appliquée, si elle ne correspond pas aux découpages administratifs en vigueur, permet au moins à Lima de garder un pied dans les missions de frontière avec Santa Cruz de la Sierra.

La solution adoptée par Aquaviva règle un problème d'administration dans le respect des frontières des Empires coloniaux ibériques, puisque ce sont des Espagnols qui prennent en charge les missions du Paraguay. Mais l'enjeu des modalités de la division porte aussi sur la place des missions de frontière dans la stratégie des jésuites. D'une part, les jésuites de Lima perdent le Paraguay, dont ils ne veulent pas. D'autre part, en gardant le haut plateau, ils préservent une ouverture sur le piémont amazonien et une autre frontière en possible expansion. Prise à des milliers de kilomètres de distance, la décision du général tient aussi bien compte du conflit local que de la nécessité de préserver des espaces de mission dans toutes les provinces,

Magnus Mörner, The political and economical activities of the jesuits in the La Plata region; the Hapsburg era, Stockholm, Victor Pettersons Bokindustri Aktiebolag, 1953.

malgré les jésuites eux-mêmes. Elle révèle une véritable conception du territoire missionnaire.

Néanmoins, et dans un autre registre d'analyse, les jésuites du Pérou semblent participer au « processus de divorce entre les mondes andins et amazoniens », déjà présent dans l'Empire inca pour des raisons idéologiques et que les Espagnols prolongent par leur incapacité à conquérir le piémont andin et l'univers de la forêt. En se séparant des missions du Paraguay, la province jésuite du Pérou reproduit à son échelle cette coupure « physique et structurelle » en passe de devenir de plus en plus évidente au cours du XVIIe siècle, la zone amazonienne se transformant ainsi pour les pays andins en « un déversoir social et onirique où viennent se côtoyer, parmi les Indiens invisibles, les laissés-pour-compte, les rebelles et les religieux, bref les exclus et les utopistes, tous ceux qui, pour diverses raisons, rêvent ou ont rêvé d'autre chose que ce que peut leur offrir la société centrale andine » 69. Les religieux, même jésuites et donc théoriquement missionnaires, ne sont pas tous prêts à franchir ce pas. La division de la province péruvienne des jésuites semble le confirmer, le découpage administratif permettant d'émettre l'hypothèse d'un partage des tâches volontaire entre des régions plus « missionnaires » que d'autres à l'intérieur même des circonscriptions de la Compagnie de Jésus. À titre de comparaison, la province de Mexico ne se sépara jamais de ses missions septentrionales, en particulier celles de Sinaloa 70.

> Aliocha MALDAVSKY Université Paris X-Nanterre

Sur ce sujet voir le stimulant ouvrage de France Marie Renard-Casevitz, Thierry Saignes et A. C. Taylor, L'Inca, l'Espagnol et les sauvages: rapports entre les sociétés amazoniennes et andines du XV^e au XVII^e siècle, Paris, 1986, p. 353-365.

Au Mexique en revanche, la congrégation provinciale de 1599 affirme son attachement aux missions septentrionales et en particulier à celles de Sinaloa auxquelles elle consacre ses premiers paragraphes. Ces missions sont considérées comme « les plus principales occupations que la Compagnie a en ces lieux ». Voir les Actes de la cinquième congrégation provinciale de la province jésuite de Nouvelle Espagne, publiées par F. J. Alegre, ouvr. cité, t. 2, p. 597.

Table des matières

Introduction par Charlotte de Castelnau et François Regourd	11
Première partie Découvertes et connaissance des marges impériales	
Francesc RELAÑO, Le plan secret de Magellan	25
des Amériques dans la seconde moitié du XVI ^e siècle	39
Gilles HAVARD, La domestication intellectuelle des Grands Lacs par	(2)
les Français dans la seconde moitié du XVII ^e siècle	63
Deuxième partie Connaissance et gestion des espaces impériaux	
Francisco BETHENCOURT, Les instruments de connaissance dans l'empire portugais (XV ^e -XVIII ^e siècles)	85
Nadine BÉLIGAND, L'agrimenseur, le juge et le roi : mesure et appropriation de l'espace en Nouvelle-Espagne	101
Cláudia DAMASCENO FONSECA, Découpage territorial et cartographie en Amérique portugaise : le cas du Minas Gerais au XVIII ^e siècle	127
Maria de Fátima Silva GOUVÊA, Instruments of Knowledge and	
Administrative Practices in the Portuguese South Atlantic in the 17th and 18th Centuries	147
Troisième partie Enquêtes d'État, projets d'État	
Jesús BUSTAMANTE GARCÍA, Plinio y Dioscórides frente al Nuevo Mundo : Problemas de método y sus consecuencias en los resultados de la primera expedición científica a suelo americano (siglo XVI)	169

Pierre RAGON, D'un monde à l'autre : les tribulations des enquêtes	
géographiques engagées en 1741	18
Beatriz ROJAS, ¿ Instrucciones para dar información útil al rey ? La historia	
natural como una fuente de reflexión constitucional	2
François REGOURD, Kourou 1763. Succès d'une enquête, échec d'un	
projet colonial	23
Quatrième partie	
Pouvoirs religieux et connaissances impériales	
Mylène PÉRON, Chroniques franciscaines (XVI ^e -XIX ^e siècles):	
une connaissance orientée	25
Aliocha MALDAVSKY, Le général et le décamètre. Limites de province et	
territoires de mission dans la Compagnie de Jésus au Pérou au	
début du XVII ^e siècle	26
Oscar MAZÍN, Cristianización e impronta urbana en la Nueva España :	
Michoacán en 1649	28
Cim aurième a mention	
Cinquième partie	
Écritures, perceptions et représentations	
Philippe HAUDRÈRE, La connaissance des Indes orientales en Europe à	
travers les imprimés du XVI° siècle	30
Neil SAFIER, Crochets et serres chaudes : les enjeux de l'histoire	
naturelle américaine au Jardin du Roi	32
Serge GRUZINSKI, « En tí se junta España con la China », ou l'Asie vue depuis Mexico	22
Thomas CALVO, Connaître son roi, incarner le pouvoir : la diffusion de	33
la figure royale dans l'Amérique hispanique (XVI ^e -XVIII ^e siècles)	35
is Joseph Coffine and VI Micrique inspanded (2017-20111 steeles)	
Conclusion par Jean-Michel Sallmann	38
Notices biographiques	39
Résumé des articles en français	39
Tables des illustrations	40